

# COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

SEC(73) 2729 final

Bruxelles, le 20 juillet 1973

RAPPORT DE LA COMMISSION AU CONSEIL  
SUR LA GESTION DE LA COOPERATION FINANCIERE ET TECHNIQUE  
POUR LES PAYS, TERRITOIRES ET DEPARTEMENTS  
D'OUTRE-MER EN 1972

CHAPITRE 1 - VUE D'ENSEMBLE

Le montant total des engagements nouveaux décidés en 1972, en faveur des Pays, Territoires et Départements d'Outre-mer, s'est élevé à 15,6 millions d'u.c. dont 1,8 million d'u.c. imputé sur les reliquats du 2ème FED.

En 1971, le montant total des engagements nouveaux s'était élevé à 12,4 millions d'u.c.; il y a donc eu un progrès sensible d'une année à l'autre, sans toutefois que les engagements en faveur des PTDOM aient encore atteint un rythme aussi rapide que pour les EAMA. Cette situation résulte notamment des hésitations des Gouvernements responsables au sujet du choix des projets à présenter. Les missions de programmation qui avaient eu lieu en 1971, ainsi que l'envoi ou le maintien sur place d'experts chargés d'élaborer les projets ou les dossiers d'appel d'offres, ont permis le renforcement des engagements communautaires notamment dans le secteur de l'infrastructure des transports (7,6 millions d'u.c. en 1972 contre 2,7 millions d'u.c. en 1971) et de l'aménagement social (3,2 millions d'u.c. en 1972).

Sur les 62 millions d'u.c. prévus sur le 3ème FED en faveur des PTDOM, plus de 23 millions d'u.c. ont été engagés à l'issue des deux premiers exercices. Aucune décision de financement n'a encore été prise dans le domaine des aides remboursables du FED et des prêts sur ressources propres de la BEI. Toutefois, deux dossiers de prêts spéciaux concernant l'aménagement de routes à la Réunion et en Martinique ont été préparés au cours de l'exercice 1972 et ont fait l'objet de décisions en février 1973.

CHAPITRE 2 - INVESTISSEMENTS ET COOPERATION TECHNIQUE LIEE

2.1 Répartition géographique des interventions communautaires (cf. tableau n° 2)

Les engagements du FED en 1972 ont concerné principalement des projets en faveur des Départements et Territoires d'Outre-mer français pour un total de 11,2 millions d'u.c., soit 71 % des crédits accordés, alors que les financements accordés en 1971 avaient bénéficié surtout aux Pays d'Outre-mer néerlandais.

Outre 6 projets d'investissements nouveaux concernant l'alimentation en eau en Guadeloupe et aux Comores, et l'amélioration de l'infrastructure des transports en Guadeloupe, en Guyane, en Polynésie et à Wallis, l'action communautaire a porté sur l'aménagement complémentaire du môle sud de Djibouti et sur un programme de bourses en faveur des ressortissants des Pays, Départements et Territoires d'Outre-mer.

Au Surinam et dans les Antilles néerlandaises, la Commission n'a pas approuvé de projets nouveaux, mais elle a décidé l'octroi de financements complémentaires pour trois projets déjà en cours de réalisation.

Outre ces investissements, l'aide communautaire a financé des études préparatoires concernant une infrastructure en vue de la culture maraîchère à Boca Patrick et la construction de l'abattoir de Curaçao. La Communauté a également prolongé la mission de deux agents techniques chargés de la surveillance de travaux financés sur le 2ème FED, des routes à Curaçao et le port de Willemstad, et elle a décidé l'envoi aux Antilles néerlandaises d'un nouvel expert chargé de préparer les projets à soumettre au FED et notamment les dossiers de présentation de ces projets.

En ce qui concerne leur répartition géographique, les montants cumulés des engagements communautaires pris s'équilibrent à peu près au terme de la deuxième année d'application de la Décision d'Association du 29 septembre 1970.

## 2.2 Répartition sectorielle des interventions communautaires (cf tableau n° 3)

Les crédits engagés en 1972 ont été affectés pour près de 70 % à l'infrastructure des transports et particulièrement à la construction de routes de désenclavement ou de dégagement des villes.

Les principales interventions communautaires ont porté sur le financement, pour un montant de 2,7 millions d'u.c., de la route de dégagement ouest de Papeete en Polynésie qui assurera une liaison moderne entre l'aérodrome de Fara et la ville-même de Papeete, le financement pour un montant de 2,6 millions d'u.c. de la construction d'un pont de 500 m sur la rivière Cayenne destiné à remplacer les bacs actuellement en service et à éliminer ainsi un goulot d'étranglement sur la Route Nationale n° 1 en Guyane, et le financement pour un montant de 1,6 million d'u.c. de la route de désenclavement de la Côte sous le vent en Guadeloupe.

Les autres interventions dans ce secteur ont porté sur le financement complémentaire de la route Coppename - Ingrekondré (36 km) au Surinam et également d'un programme de routes à Curaçao aux Antilles néerlandaises.

L'aide communautaire a également financé la fourniture de matériel d'aménagement et d'entretien du réseau routier dans l'île de Wallis, les travaux eux-mêmes étant pris en charge par l'aide bilatérale française.

Dans le territoire français des Afars et des Issas, la Communauté a décidé de financer l'aménagement complémentaire du môle sud du port de Djibouti, de manière à renforcer la tête de ligne de la liaison ferroviaire avec l'Éthiopie (Addis-Abbeba).

Le deuxième secteur d'intervention du FED a été l'hydraulique et l'édilité (30 %) des engagements décidés en 1972). Aux Comores, la Communauté a décidé de financer pour un montant de 1,6 million d'u.c. l'adduction d'eau de la ville de Moroni (25.000 habitants), chef-lieu du territoire des Comores et principal centre de l'île de la Grande Comore. En Guadeloupe, l'aide communautaire finance, pour un montant de 1,6 million d'u.c., l'adduction en eau potable de la zone des Grands-Fonds dans l'île de la Grande Terre. Au Surinam, la Communauté a accordé un financement complémentaire de 1 million d'u.c. (3,3 millions d'u.c. déjà accordés) pour la réalisation de travaux d'édilité à Paramaribo.

### 2.3 Coopération technique liée (cf. tableau n° 4)

Les actions de coopération technique liée (y compris les actions incluses dans les projets) ont constitué en 1972, 2,5 % du total des crédits engagés. Après l'année exceptionnelle de 1971, on retrouve cette année le pourcentage moyen des années précédentes (2,5 % du total des crédits réservés aux investissements depuis 1964). Une grande partie de la coopération technique liée a porté sur l'envoi d'experts et d'agents techniques chargés de la préparation sur place des projets prévus et de la présentation des dossiers.

### 2.4 Exécution des projets

Les résultats de l'exercice 1972 confirment l'accélération constatée lors des deux exercices précédents dans l'exécution des projets en cours : le montant des marchés, contrats et devis conclus au terme de l'année 1972 a atteint 50 millions d'u.c. soit 63 % des décisions de financement.

Cette accélération dans l'exécution des projets trouve une expression corrélative dans l'accroissement du volume des paiements qui, à la fin de l'année 1972, a atteint plus de 39 millions d'u.c., contre 28 millions d'u.c. en 1971. Les dépenses constituent ainsi, à la fin de l'année 1972, environ 48 % des engagements, contre 44 % en 1971 et 30 % en 1970.

### CHAPITRE 3 - COOPERATION TECHNIQUE GENERALE

#### 3.1 Programmes de formation

En 1972, le programme de bourses octroyées par la CEE a été marqué par une modification profonde. Précédemment, il était réalisé sur la base d'un programme annuel. De plus, il était établi globalement par l'ensemble des Etats associés, des pays et territoires d'outre-mer et des départements français d'outre-mer, sans répartition préalable entre les différents bénéficiaires. Ce système présentait des inconvénients au niveau :

- de l'attribution et de la reconduction des bourses, d'une part;
  - et de la répartition de l'aide entre les bénéficiaires, d'autre part.
- Enfin, il y avait une contradiction entre l'annualité du programme et la pluriannualité des formations.

Les différentes modalités de ce programme de bourses ont amené les services de la Commission à réexaminer le système d'attribution des bourses et à concevoir un programme pluriannuel et par pays ou territoire associé, couvrant la période restante de la deuxième Convention de Yaoundé. L'orientation nouvelle de ce programme détermine que :

- les formations seront prises en charge financièrement jusqu'à leur terme, même si celles-ci doivent se poursuivre au delà de janvier 1975;
- le budget couvrant les trois dernières années d'engagement du 3ème FED permettra aux Gouvernements de programmer leurs besoins en formation et de lier cette formation aux secteurs d'activités actuellement en pleine croissance ou appelés à se développer dans un proche avenir.

Le programme pluriannuel des bourses est entré en vigueur à partir de l'année académique 1972/1973. Les bourses financées sur le FED en 1971/1972, qui seront détaillées ci-dessous, l'ont donc été encore sous l'ancien système. Elles comprennent, comme auparavant, des bourses d'études à temps complet et des bourses d'études par correspondance.

### 3.1.1 Bourses d'études et de stage

Au cours de l'année académique 1971/1972, 97 bourses d'études ou de stages ont été octroyées à des ressortissants des PTDOM, contre 110 en 1970/1971.

Le nombre des boursiers provenant de la zone néerlandaise (Antilles néerlandaises et Surinam) est passé de 102 en 1970/1971 à 92 en 1971/1972 (voir tableau n° 5).

La répartition par secteur de formation (voir tableau n° 6) est la suivante :

Economie	:	25, soit 25,8 %
Agriculture	:	18, soit 18,6 %
Technique	:	47, soit 48,4 %
Professions féminines	:	7, soit 7,2 %

La répartition par pays d'affectation laisse apparaître que sur 97 boursiers, 92 demeurent affectés aux Pays-Bas.

### 3.1.2 Bourses de formation par correspondance

On compte, pour l'année 1971/1972, 13 bénéficiaires de ces bourses, répartis comme suit :

<u>pays d'origine</u> :	Comores	:	1
	Nouvelle Calédonie	:	5
	Polynésie française	:	1
	St Pierre et Miquelon	:	<u>6</u>
<u>Total</u>			13

<u>secteurs de formation</u> :	Economie	:	5
	Agriculture	:	1
	Technique	:	<u>7</u>
<u>Total</u>			13

Tableau N° 1

ENGAGEMENT ET EXECUTION DES PROJETS DANS LES PTOM-DOMSituation au 31.12.1972

(000 U.C.)

<u>NATURE DES INTERVENTIONS</u>	<u>2e F E D</u>			
	<u>Engagements</u>		<u>Marchés et Contrats</u>	<u>Paiement</u>
	<u>Dons</u>	<u>Prêts spéciaux</u>		
- Projet d'investissement économique et social	55.054	3.529	44.976	35.581
- Coopération technique liée aux investissements	907	-	900	335
- Contrôle technique	1.643	-	1.643	1.643
- Frais administratifs et financiers	128	-	128	128
- Réserves	446	-	-	-
<b>TOTAL 2e FED</b>	<b>58.178</b>	<b>3.529</b>	<b>47.647</b>	<b>38.187</b>
	<u>3e F E D</u>			
- Investissements	19.794	-	207	227
- Coopération technique liée	1.231	-	938	439
- Coopération technique générale	978	-	142	-
- Contrôle technique	1.110	-	588	546
<b>TOTAL 3e FED</b>	<b>23.113</b>	<b>-</b>	<b>1.875</b>	<b>1.212</b>

Tableau N° 2

**CREDITS ENGAGES EN FAVEUR DES PTOM-DOM**  
**SUR LE 2<sup>e</sup> FED ET LE 3<sup>e</sup> FED AINSI QUE SUR LES RESSOURCES DE LA BEI**

Répartition géographique

(000 U.C.)

<u>Pays, Territoires ou Départements</u>	Total jusqu'au 31.12.1972		Total du 1.1.1971 au 31.12.1972	
	2 <sup>e</sup> FED	BEI	3 <sup>e</sup> FED	BEI
Antilles Néerlandaises	16.865	-	4.463	-
Surinam	13.902	-	8.443	-
Zone néerlandaise non répartie	-	-	110	-
<b>Total POM néerlandais</b>	<b>30.767</b>	<b>-</b>	<b>13.016</b>	<b>-</b>
Comores	2.562	-	1.602	-
Territoires français des Afars et Issas	1.924	-	410	-
Guadeloupe	4.759	-	2.194	-
Guyane	2.784	-	2.584	-
Martinique	3.700	-	-	-
Nouvelle Calédonie	4.108	2.025	80	-
Polynésie	878	-	2.698	-
Réunion	8.990	-	119	-
St Pierre et Miquelon	484	-	15	-
Wallis et Futuna	625	-	315	-
Zone française non répartie	128	-	80	-
<b>Total PTOM-DOM français</b>	<b>30.942</b>	<b>2.025</b>	<b>10.097</b>	<b>-</b>
	<b>32.967</b>		<b>23.113</b>	
<b>TOTAL PTDOM</b>	<b>61.709</b>	<b>2.025</b>		
	<b>63.734</b>		<b>23.113</b>	

(1) Il n'est pas tenu compte de certains dégagelements intervenus en cours d'exercice

Tableau N° 3

CREDITS ENGAGES EN FAVEUR DES PTDOM  
SUR LES RESSOURCES DU 2e & 3e FED ET DE LA BEI (1)

Répartition sectorielle

SECTEUR D'INTERVENTION	Exercice 1972		Total jusqu'au 31.12.1972			
	2e & 3e FED	%	3e FED	2e & 3e FED	BEI	%
	uc 000		uc 000	uc 000	uc 000	
<u>Industrie</u>	<u>10</u>	-	<u>10</u>	<u>22</u>	<u>2.025</u>	<u>2,4</u>
- Manufacturière	10	-	10	22	-	
- Minière	-	-	-	-	-	
<u>Production rurale &amp; pêche</u>	<u>14</u>	-	<u>1.111</u>	<u>7.085</u>	-	<u>8,5</u>
- Agriculture						
• plantations	-	-	-	4.625	-	
• aménagements ruraux	14	-	1.111	2.427	-	
- Général et autres	-	-	-	33	-	
<u>Transports et communications</u>	<u>9.130</u>	<u>63</u>	<u>9.450</u>	<u>47.722</u>	-	<u>57,4</u>
- Routes et ports	8.528	-	6.506	25.962	-	
- Ports	410	-	730	18.617	-	
- Aérodrômes	-	-	2.214	2.951	-	
- Général et autres	192	-	-	192	-	
<u>Hydraulique, édilité, habitat</u>	<u>4.317</u>	<u>30</u>	<u>4.317</u>	<u>10.984</u>	-	<u>13,2</u>
- Adductions d'eau urbaine	1.602	-	1.602	4.599	-	
- Edilité & assainissement	2.715	-	2.715	6.385	-	
<u>Enseignement et formation</u>	<u>978</u>	<u>7</u>	<u>6.973</u>	<u>14.370</u>	-	<u>17,3</u>
- Infrastructure d'enseignement	-	-	5.995	13.392	-	
- Bourses, colloques, stages	978	-	978	978	-	
<u>Santé</u>	-	-	-	<u>878</u>	-	<u>1,1</u>
<u>Divers</u>	-	-	<u>105</u>	<u>178</u>	-	<u>0,1</u>
<u>T O T A L</u>	<u>14.449</u>	<u>100</u>	<u>21.966</u>	<u>81.239</u>	<u>2.025</u>	
				83.264		100

(1) à l'exclusion des frais financiers et de contrôle technique et délégué (1.147.000 u.o.)

Tableau N° 4

OPERATION D'ETUDES ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE

LIEE AUX INVESTISSEMENTS

2e et 3e FED

<u>Secteurs d'intervention</u>	<u>Projets séparés d'A.T. uc (000)</u>	<u>A.T. comprise dans les projets uc (000)</u>	<u>Total année 1972 uc (000)</u>
Industrie	10	-	10
Production rurale	13,4	25,2	38,6
Transports & communications	28	109	137
Hydraulique, édilité, habitat	-	-	-
Santé	-	50	50
Enseignement	-	-	-
Divers	165	-	165
<b>T O T A L</b>	<b>216,4 (3e FED)</b>	<b>184,2 (2e FED)</b>	<b>400,6</b>

Tableau n° 5 : REPARTITION DES BOURSIERS RESSORTISSANTS DES PTDOM 1971/1972  
PAR PAYS D'ORIGINE ET D'AFFECTION

Pays d'origine	Pays d'affectation			Total
	France	Pays-Bas	Réunion	
Antilles néerlandaises	-	45	-	45
Comores	2	-	1	3
Nouvelle Calédonie	-	-	-	-
Polynésie française	1	-	-	1
St. Pierre et Miquelon	1	-	-	1
Surinam	-	47	-	47
Territoire français des Affars et des Issas	-	-	-	-
<u>Total (affectation)</u>	4	92	1	97

**Tableau n° 6 : REPARTITION DES BOURSIERS RESSORTISSANTS DES PTDOM 1971/1972  
PAR PAYS D'ORIGINE ET SECTEUR DE FORMATION**

Pays d'origine	Secteurs de formation				Total
	Economie	Agriculture	Technique	Prof. féminin.	
Antilles néerlandaises	12	1	28	4	45
Comores	2	-	1	-	3
Nouvelle Calédonie	-	-	-	-	-
Polynésie française	1	-	-	-	1
St. Pierre et Miquelon	-	-	1	-	1
Surinam	10	17	17	3	47
Territoire Français des Affaires et des Issars	-	-	-	-	-
<b>Total (secteurs de formation)</b>	<b>25</b>	<b>18</b>	<b>47</b>	<b>7</b>	<b>97</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>25,8</b>	<b>18,6</b>	<b>48,4</b>	<b>7,2</b>	<b>100,0</b>